



## L'ISLAM AUX ETATS-UNIS

L'Islam aux Etats-Unis représente-t-il une  
menace intérieure ?

Mémoire de géopolitique  
du chef d'escadron Eric LENDROIT  
dans le cadre du séminaire « L'Islam : réalités et perspectives »

Directeur : Monsieur Mustapha BENCHENANE

Avril 2004

# SOMMAIRE

## PREMIERE PARTIE :

### UN ISLAM, IGNORE, DESORMAIS SOURCE D'INQUIETUDE

1.1) LA COMMUNAUTE NOIRE ET L'ISLAM REVENDICATIF

1.2) L'IMMIGRATION, SOURCE D'HETEROGENEITE DANS LA COMMUNAUTE

1.3) LA RELIGIOSITE AMERICAINE ENGENDRE L'IGNORANCE

## DEUXIEME PARTIE : LES REACTIONS IMMEDIATES POST 11

### SEPTEMBRE ET LE DOUTE ENTRETENU

2.1) LA CROISADE : LA POLITIQUE ETRANGERE ET LA REPETITION DE L'HISTOIRE

2.2) L'ENTENTE CORDIALE ?

2.3) LA COMMUNAUTE MUSULMANE A L'EPREUVE

## TROISIEME PARTIE : LES SOURCES DE POUVOIR A L'ORIGINE DE L'IDEE DE LA MENACE

3.1) LES MILIEUX D'INFLUENCE A L'ORIGINE DU CONCEPT DE MENACE

3.2) LES AGENCES ET LA COURSE A LA MENACE

3.3) L'OFFICIALISATION DE LA MENACE INTERIEURE

## INTRODUCTION

« Des milliers de tueurs entraînés complotent pour nous attaquer » déclarait George Bush en présentant son projet de grand ministère de la Sécurité Intérieure en 2001.

Où se trouvent ces mystérieux comploteurs : sont-ils à l'étranger, en mesure d'attaquer les intérêts à travers le monde, aux frontières, prêts à entrer sur le territoire ou sont-ils déjà sur le sol américain ?

Dès lors, l'Islam représente-t-il réellement une menace intérieure aux Etats-Unis, qui expliquerait l'augmentation des lois sécuritaires, sachant qu'elles s'appliquent avant tout aux Américains eux-mêmes ?

Il n'est pas question ici de tomber dans l'élaboration d'hypothèses fondées sur des indiscretions d'anciens membres des services secrets, mais de répondre à cette question en observant la communauté musulmane vivant aux Etats-Unis ainsi que la perception qu'en a le reste de la société.

Dans ce cadre, l'étude d'un tel sujet se heurte à deux problèmes. Premièrement, le nombre de publications demeure limité, l'Islam intérieur ayant rarement été un sujet de préoccupation avant 2001. Deuxièmement, la langue anglaise emploie indifféremment le terme « islamic », là où la langue française ferait la distinction, capitale, entre « musulman » et « islamique », dans son acception moderne, c'est à dire qualifiant l'idéologie politique.

En dépit de ces problèmes, il est possible de répondre que la nature même de la société américaine favorise l'émergence de l'idée de menace intérieure, qu'elle soit partiellement avérée ou plus généralement imaginée.

En effet, la particularité de l'Islam américain par rapport à l'Islam européen et en particulier français réside dans le fait qu'il était jusqu'à présent absent de la vie publique, c'est à dire que son développement s'effectuait dans l'indifférence, jusqu'à susciter aujourd'hui l'inquiétude. Ensuite, les réactions de la communauté musulmane, des acteurs de la vie politique et de la population en général aux attentats du 11 septembre entretiennent un doute général sur le lien entre acte terroriste et pratique de l'Islam. Enfin, les cercles décisionnels, multiples et diffus aux Etats-Unis, érigent cette menace au service de leurs intérêts particuliers, dans une lutte d'influence, de crédits ou de pouvoir.

## PREMIERE PARTIE :

### UN ISLAM, IGNORE, DESORMAIS SOURCE D'INQUIETUDE

« Nous appelons notre gouvernement à revoir de manière urgente son action en Afghanistan, à arrêter ses bombardements et ses opérations militaires » déclare le CAIR (Council on American-Islamic Relations), organisme de représentation musulman américain, un mois après le 11 septembre 2001. Ce même organisme avait pourtant condamné précédemment les attentats et approuvé l'action des Etats-Unis. Ce type de réaction, le fait que les attentats aient été commis par des terroristes bien implantés en territoire américain, font découvrir au peuple américain qu'il existe une minorité musulmane sur son sol.

Cet Islam globalement méconnu, diffus, est même ignoré (dans le sens de l'indifférence). Il est dès lors tout naturellement à l'origine de l'inquiétude de la population américaine. En effet, le communautarisme, l'immigration et la tolérance religieuse sont les éléments structurels d'une société qui permet à des minorités de vivre ou de se développer en retrait de la vie publique.

#### 1.1) LA COMMUNAUTE NOIRE ET L'ISLAM REVENDICATIF

En France, l'idée généralement admise de la population noire américaine est celle d'une communauté catholique très pratiquante. Si cette vision est partiellement correcte, elle occulte la part croissante de Musulmans dans cette minorité ethnique.

Jouissant d'un dynamisme important ces dernières années, l'Islam noir est avant tout considéré comme un mouvement revendicatif sur le plan social et non sur le plan religieux. Puisant ses racines dans l'esclavagisme et le racisme, il a fleuri sur l'exclusion mais constitue un courant à part dans la communauté musulmane.

Différents enseignants (André Kaspi, Yvonne Haddad<sup>1</sup>) considèrent qu'il aurait pu exister une présence musulmane avant l'arrivée des esclaves. Cette présence originelle, qu'elle soit constituée de Maures chassés d'Espagne ou de guides accompagnant les explorateurs demeure pour autant ici négligeable. La présence conséquente de musulmans

---

<sup>1</sup> André Kaspi est professeur à la Sorbonne et spécialiste des Etats-Unis. Yvonne Haddad est professeur d'histoire islamique à l'Université du Massachussets, aux Etats-Unis ;

remonte à l'arrivée des esclaves originaires en majorité d'empires africains musulmans (Mali, Songhaï et Ghana). Certains convertis ont néanmoins conservé leurs pratiques ancestrales jusqu'au début du XXème siècle. A la fin de la Guerre de Sécession, de nombreux ouvriers du coton sont montés dans le Nord du pays, à la recherche d'un emploi dans les régions industrielles et notamment les Grands Lacs. Confrontés au racisme des grandes villes, ils ont redécouvert leur religion et islamisé leur nom, en particulier pour rejeter leur origine d'esclave. L'Islam est alors considéré comme une religion qui garantit l'égalité entre les croyants contrairement aux religions chrétiennes.

Dans l'entre-deux guerres naissent des mouvements dans les ghettos dont le plus célèbre est la Nation de L'Islam, créé par Elijah Muhammad. Imam de la mosquée de Harlem, il prône la réhabilitation du peuple noir, auquel appartient la Vérité mais qui a été déchu de ses droits par les blancs caucasiens (Les Etats-Unis à l'époque ne reconnaissant que les types caucasiens et négroïdes). Dès 1940, il œuvre dans des quartiers dans lesquels la police n'intervient plus et s'attaque à la prostitution, le racket et la drogue. Son action est poursuivie par Malcom X. qui s'oppose à Martin Luther King dans les années soixante. La Nation de l'Islam est une association militante qui réclame la création à l'intérieur des Etats-Unis d'un Etat noir musulman. Associée au mouvement « Black power », elle poursuit ses conversions dans les prisons. A la mort de Muhammad en 1975, son fils cherche un rapprochement avec les Musulmans arabes et liquide l'empire financier (écoles, centres sociaux, journaux). Mais le mouvement est en définitive récupéré en 1977 par Louis Farrakhan, artiste musical renommé. Ce dernier reprend à son compte et même accentue le discours revendicatif, se démarque par ses propos haineux contre les homosexuels, les Catholiques, les Juifs et même les Arabes. Bénéficiant de soutiens politiques plus ou moins avoués, comme celui de Jesse Jackson, son heure de gloire intervient en 1996 lors qu'il réunit dans le calme à New York environ 1 million de Noirs musulmans.

Pour autant et en dépit de ses prédictions, il ne semble pas avoir capitalisé cette renommée. De plus l'Islam noir est confronté à un paradoxe : s'il progresse en nombre absolu par les conversions, il diminue en proportion. En effet, cette communauté peut être estimée à environ 2 millions, dont 20 à 30 % de convertis, chiffre qui n'a rien de surprenant dans un pays où 30 à 50 % de la population change de religion au cours de sa vie<sup>2</sup>. Elle représentait

---

<sup>2</sup> Jocelyne CESARI, Monde Diplomatique.

42 % de la population musulmane américaine en 1993. Du fait de l'immigration continue, elle n'en représenterait plus que 25 à 30 %<sup>3</sup>. Or les Musulmans noirs et en particulier ceux de la Nation de l'Islam, qui ne sont pas majoritaires, ne sont pas considérés comme faisant partie de l'Oumma, la communauté. Bien que la majorité des mosquées soit fréquentée par des Musulmans de toutes les origines (Asiatiques, Afro-américains et Arabes), l'Islam noir est considéré comme cherchant à s'opposer directement aux Chrétiens. Ayant cherché à se rapprocher des traditions sunnites dans la majorité des cas, ces croyants perçoivent cependant qu'ils n'ont pas la même origine (ils ne font pas partie de l'histoire de l'immigration), qu'ils ne sont pas de même niveau social et n'ont pas les mêmes préoccupations en matière de politique nationale ou internationale.

Concernant la population noire musulmane, il est donc possible de dire qu'elle représente une part non négligeable aux Etats-Unis et qu'elle est la minorité de cette religion la mieux connue du public. Toutefois, son rôle est avant tout revendicatif sur le plan social, voire racial même si certaines actions sont à caractère religieux (réclamations dans les prisons concernant la pratique religieuse). A ce titre, elle peine à peser à la fois sur le monde politique et à être acceptée par la communauté musulmane. Dans ce cadre, ses actions ne sont pas perçues comme une menace religieuse par le reste de la population, mais comme une manifestation à caractère ethnique, parmi les nombreuses autres qui composent les Etats-Unis.

## 1.2) L'IMMIGRATION, SOURCE D'HETEROGENEITE DANS LA COMMUNAUTE

La communauté musulmane est estimée aujourd'hui à 7 millions d'individus<sup>4</sup> (Musulmans noirs compris) mais les chiffres oscillent généralement entre 4 et 9 millions. Ce degré d'imprécision est certainement lié aux rapports de la société américaine avec ses ethnies, largement supérieurs à ceux entretenus avec les religions. Dans tous les cas, les Musulmans représentent moins de 3 % des habitants.

L'hétérogénéité de l'immigration américaine touche également la communauté musulmane. A ce titre, elle entretient le caractère diffus d'une population peu unie dans la vie publique en dépit d'un dynamisme avéré depuis une trentaine d'années. A un Islam sécularisé du XIXème siècle a succédé une religion plus active mais qui ne constitue pas à l'heure

---

<sup>3</sup> A. KASPI, L'Islam aux Etats-Unis, Géopolitique N° 77, janvier-mars 2002.

actuelle de mouvement d'influence, si important dans la genèse de la politique intérieure ou extérieure américaine.

Le département d'Etat (ministère des Affaires Etrangères), lorsqu'il présente la communauté musulmane sur son site internet, met en avant le dynamisme de cette religion mais aussi son extrême diversité. En effet, les Musulmans vivant aujourd'hui sur le sol américain proviennent de 80 pays différents, qu'il est possible de présenter en plusieurs catégories. Avant la deuxième guerre mondiale, les immigrants pratiquent ce que l'on peut appeler un islam sécularisé. La première migration remonte aux années 1870-1880, en provenance du Liban et de la Syrie, fuyant l'Empire Ottoman. On peut y ajouter également quelques groupes originaires des Balkans. Cette population est embauchée soit dans l'agriculture, soit dans les usines du Nord. Ne parlant pas l'anglais, d'un niveau social peu élevé, ces immigrants vont ériger des mosquées (52 en 1950) et se rassembler dans la fédération des associations islamiques du Canada et des Etats-Unis. Toutefois, ces lieux de culte sont avant tout des lieux de rencontre à caractère socio-culturel. Les mosquées sont favorables à l'assimilation. Les mariages mixtes sont courants. Le patrimoine culturel réside plus dans les coutumes, la cuisine que dans la pratique de la religion. Par ailleurs, l'Islam entre dans la catégorie des religions ethniques au même titre que l'Eglise Copte par exemple.

Cette tendance assimilationniste disparaît cependant avec la nouvelle loi sur l'immigration de 1965 qui permet l'arrivée de 300 000 immigrants par an. Parmi eux, 40 % viennent d'Asie (Inde, Pakistan, Bangladesh, Philippines...), 20 % du Moyen-Orient, d'Europe ou d'Afrique. L'arrivée des Musulmans est donc importante. Ils sont cultivés, connaissent leurs origines et savent que les Etats-Unis ne cherchent pas un modèle d'acculturation complète. Aujourd'hui il existe 1250 mosquées (dont 87 % construites depuis 1970<sup>5</sup>). Cela représente 2 millions de croyants qui fréquentent régulièrement le lieu de culte. Pour être exhaustif, il faut également ajouter 400 écoles, 3 écoles supérieures, de nombreuses publications et associations et un institut international de philosophie islamique (qui forme à l'imamat).

En matière de doctrine et de pratique, d'origine ethnique et d'intégration à la société américaine, l'expérience musulmane aux Etats-Unis est extrêmement diverse. Même s'ils fréquentent les mêmes lieux de culte, les Syriens et les Libanais entrent plus facilement dans

---

<sup>4</sup> idem

<sup>5</sup> Etude « The Mosque in America : a national portrait » réalisée par une équipe d'universitaires sous la direction de M. Ishan Bagby (Université Shaw, Raleigh, Caroline du Nord)

le moule, au point d'américaniser leur Islam. Pour Yvonne Haddad, c'est toutefois la génération qui suit celle de l'immigration qui devrait définir la nature et la place de l'islam chez les pratiquants. L'immense majorité des jeunes n'a jamais voyagé dans son pays d'origine et ils savent qu'ils vivent mieux aux Etats-Unis. On assiste dans le même temps à des innovations religieuses. Ainsi, quand les femmes vont à la mosquée, elles bénéficient de lieux aménagés mais elles sont parfois également aux côtés des hommes. Il faut enfin souligner l'existence d'une femme, présidente de mosquée à New York. D'ailleurs, les femmes participent aux prises de décision, elles ne sont pas marginalisées<sup>6</sup>. L'existence d'un centre qui conduit à une maîtrise d'imamat et forme les dignitaires religieux du pays évite le recours aux imams de l'étranger. Ces particularités pourraient amener à une américanisation de l'Islam comme cela a été le cas pour la religion catholique.

Dans le même temps, l'hétérogénéité est présente à tous les niveaux de la vie quotidienne. Les Pakistanais semblent avoir peu de sympathie pour les Arabes. Les sujets de politique étrangère ne mobilisent pas tous les Musulmans unanimement, à l'exception du cas bosniaque. En effet, la révolution Moro aux Philippines n'intéresse que les Asiatiques, indifférents aux problèmes du Ghana entre Chrétiens et Musulmans. Le différent du Cachemire mobilise uniquement les Pakistanais et les Indiens. Le cas palestinien est à ce titre également révélateur. Les Arabes se mobilisent pour cette question à travers des groupes d'action politique, dont la vocation dépasse largement le traitement du conflit (comme la lutte contre la discrimination envers les Arabes). Mais il s'agit d'un rassemblement que l'on peut qualifier d'origine ethnique puisque plus de la moitié des Arabes qui le compose est en fait de confession chrétienne.

Alors que le nombre de Musulmans dépasse désormais celui des Juifs (6 millions), l'hétérogénéité de la communauté est présente à tous les niveaux. Malgré une vitalité de la pensée due à une forte concentration de l'élite musulmane (médecins, universitaires, ingénieurs et chefs d'entreprise), l'émergence d'une voix musulmane n'est pas à la hauteur de la représentation démographique, ni des souhaits des organismes représentatifs. Certes le CAIR (Conseil pour les Relations Americano-Islamiques) peut s'enorgueillir de procès victorieux contre des entreprises comme Nike ou Budweiser, coupables de discrimination<sup>7</sup> ou d'avoir utilisé des références à la religion de manière attentatoire aux convictions des

---

<sup>6</sup> Observations de Mme Ammah, musulmane et professeur de religion au Ghana, à l'issue d'une visite aux Etats-Unis.

<sup>7</sup> Jocelyne CESARI, chercheur au CNRS, auteur de « Faut-il avoir peur de l'Islam »

croyants. Mais le vœu des dignitaires religieux (89 % d'entre eux sont favorables à une implication politique accrue<sup>8</sup>) se heurte à cette hétérogénéité.

Ainsi lors des dernières élections, certains dignitaires analysant que le lobby juif apporterait son soutien au candidat Clinton, réclamaient un vote en faveur de son concurrent démocrate Dole. A l'arrivée, 4 organismes représentatifs, dont le CAIR, ont appelé à élire George W. Bush. En définitive, dans les urnes, les Musulmans se sont même répartis équitablement entre le candidat démocrate et le candidat républicain. Même si de nombreux journalistes ont pu titrer que les musulmans états-uniens constituaient une force en devenir par leur dynamisme démographique et les conversions, la réalité ne semble pas aussi évidente, au moins dans l'immédiat.

Profondément marquée par la structure même de la société américaine, à savoir les différentes vagues d'immigrations ainsi que les origines ethniques, la communauté musulmane américaine se présente comme un ensemble diffus et hétérogène. « La force politique grandit. Mais ils sont encore loin derrière le lobby des Juifs, des femmes ou des Cubains »<sup>9</sup>. S'il se mobilisent, c'est en fonction de centres d'intérêts liés à leur origine et assez peu en raison de leur religion. Jusqu'au 11 septembre, la population américaine n'est donc pas en mesure d'identifier ces compatriotes et à ce titre n'a pas à redouter la présence d'un bloc musulman par ses prises de position, que ce soit en matière de politique intérieure ou étrangère.

### 1.3) LA RELIGIOSITE AMERICAINE ENGENDRE L'IGNORANCE

Bill Clinton<sup>10</sup> déclarait « Nous ne devons jamais penser que la diversité est une faiblesse ; c'est notre plus grande force ». Mais cette phrase s'appliquant à la politique étrangère peut également révéler de réelles faiblesses sur le plan intérieur. Le poids de cet héritage historique est également capital concernant la pratique religieuse.

L'extrême permissivité en matière de libertés publiques et religieuses a également conduit les Américains à découvrir après le 11 septembre sa minorité musulmane et donc à

---

<sup>8</sup> Etude « The Mosque in America : a national portrait » réalisée par une équipe d'universitaires sous la direction de M. Ishan Bagby (Université Shaw, Raleigh, Caroline du Nord)

<sup>9</sup> professeur Abou Nimer, spécialiste de l'Islam à l'université de Washington.

<sup>10</sup> Cité par Tony Smith in Foreign Attachments. The Power of Ethnic Groups in the Making of American Foreign Policy. Ed Harvard University Press, Cambridge, Ma, Londres, 2000, 190 pages.

s'en inquiéter. En effet, la stricte séparation de l'Etat et des religions alliée à la religiosité du pays encourage les Américains à l'ignorance considérant l'Islam comme extérieur, voire permet le développement de l'extrémisme avec une certaine liberté.

Pour les Américains, le rapport à la religion et la laïcité n'est pas présent comme en Europe et en particulier en France. S'il est difficile d'oublier le poids démographique des Musulmans, la religion peut, elle, être négligée. Les Etats-Unis accueillent très officiellement un grand nombre de religions et ce, depuis leur création. « Le Congrès ne fera aucune loi qui touche à l'établissement ou interdise le libre exercice d'une religion » (premier article d'amendement de la Constitution). Ce qui signifie que l'Etat ne favorise, ni n'approuve aucune religion particulière. Au delà de la théorie, ce qui importe encore plus aux Etats-Unis, c'est la part de la tradition, profondément ancrée en chaque Américain. En effet, les premiers immigrants étaient issus de communautés, qui elles-mêmes avaient été persécutées en Europe et qui étaient à la recherche d'un lieu où ils seraient libres de pratiquer leur religion.

La question de la légitimité et de l'organisation institutionnelle de l'Islam ne se pose donc pas. Il serait inconvenant que l'Etat Fédéral, voire les Etats fédérés interviennent dans les affaires religieuses. De plus, les religions occupent une place centrale dans la vie sociale et politique : les Etats-Unis représentent le pays le plus religieux du monde, malgré un déclin récent. Ainsi, 70 % des citoyens croient en Dieu et 40 % déclarent fréquenter un lieu de culte une fois par semaine. Par conséquent, les activités religieuses en société sont bien mieux tolérées qu'en France par exemple.

Cela n'autorise pas pour autant à croire à une vie idéale pour les Musulmans dans ce pays, où les symboles et paradoxes demeurent reconnus. Cependant, une prise de position publique, fondée sur des principes religieux ne focalise pas l'attention sur une religion toute entière. Ainsi, lors de la conférence des Nations Unies en Chine sur les droits de la femme, les organisations musulmanes ont rejoint les Catholiques en s'opposant à l'avortement sans pour autant que cela pose de problème politique national.

Certes, Hillary Clinton recevait à dîner des représentants au terme d'une journée de ramadan et son mari, Président félicitait régulièrement les croyants à l'occasion de leurs fêtes religieuses. Pour autant, la religion musulmane n'est pas reconnue comme une religion à part entière. L'un des principaux cheval de bataille de l'AMC (American Muslim Council) est justement d'obtenir la reconnaissance à parité avec les communautés les plus dynamiques. Il

s'agit de transformer la fameuse société judéo-chrétienne en judéo-chrétienne-islamique. Mais officiellement, l'Islam n'est qu'un des éléments de la riche mosaïque religieuse qui constitue le pays<sup>11</sup>. Même le dynamisme à travers les conversions ne réussit pas à propulser l'Islam sur le devant de la société américaine, dès l'instant où 1 million de latins se sont également convertis au Protestantisme ces dix dernières années.

Cette ignorance, qui n'est donc pas un manque d'intérêt contrairement à ce qui est souvent présentée en France, alliée aux libertés américaines, est même certainement à l'origine de l'existence d'une frange islamique dans la communauté musulmane. Il faut en effet rappeler la tradition permissive jusqu'à l'extrême des Etats-Unis dans les domaines suivants : papiers d'identité, détention d'armes, droit d'association et liberté de la presse. Jusque récemment le gouvernement refusait fermement entre autres le contrôle des sites internet. Ce terreau favorable a sans doute favorisé l'émergence du courant islamiste.

Pour Jean-Louis Bruguière, juge anti-terroriste français, cette menace intérieure est même bien réelle. Dans un entretien accordé à l'Express après le 11 septembre, il déclare : « Depuis quatre ans, cette menace se déplace vers l'Amérique du Nord (...) Nous savions que, par exemple, des filières clandestines quittaient la France et l'Europe pour s'installer au Canada, proche de la frontière américaine. Les événements effroyables qui se sont déroulés aux Etats-Unis sont peut-être la conséquence de la pénétration, depuis des années, de ces réseaux ». D'une manière générale, Internet diffuse d'ailleurs des propos outranciers antiaméricains. Mais ce qui importe le plus, c'est la liberté dont disposent certains mouvements ou associations, qui en France auraient fait l'objet de plaintes ou au moins de dénonciations publiques (en particulier d'organisations juives comme c'est le cas actuellement). Là encore, l'existence est à la fois tolérée et ignorée du grand public.

Ainsi l'AMC, que nous avons déjà cité comme représentatif précédemment, est soupçonné de collusion avec des factions gauchistes, héritières de mouvements visant à un soutien légal et financier de groupes terroristes staliniens et islamistes dans les années soixante. Le fondateur de l'AMC soutient ouvertement le Hamas et le Hezbollah. Son ancien directeur exécutif a figuré sur la liste des personnes les plus recherchées par le FBI. L'actuel directeur exécutif, Eric Ervan Vickers continue à qualifier Al Qaida de « mouvement de résistance ». Un réalisateur de télévision, Steven Emerson, publiant un article dans The new

---

<sup>11</sup> Présentation officielle de l'Islam sur le site Internet du Département d'Etat

Republic dès 1995<sup>12</sup>, y déclarait en substance que l'Islamisme aux Etats-Unis se portait bien. Il révélait ainsi les propos hostiles aux Etats-Unis, à Israël, à l'Occident la vente ouverte d'ouvrages tels que : Le Protocole des Sages de Sion, la conspiration des francs-maçons, le mythe de Jésus Christ. Il suffit pour se convaincre de cette liberté de parcourir les sites internet dont on voit très nettement qu'ils sont basés aux Etats-Unis.

Dire que les autorités ne font absolument rien serait également injuste. Elles s'appuient sur une loi antiterroriste de 1996, déclarant illégal tout soutien « matériel » accordé aux organisations figurant sur la liste noire du Département d'Etat. Là encore toutefois, de nombreux juristes en contestent la constitutionnalité. Cependant, 5 jours avant le 11 septembre, Infocom société hébergeant 500 sites internet, dont beaucoup concernant le monde arabo-musulman (parmi eux, celui de la chaîne Al Jazira) s'est vue reprocher ses liens financiers et familiaux avec la HLF (Holy Land Foundation). Cette dernière, qui a envoyé de l'aide humanitaire en Jordanie, en Bosnie, au Kosovo et en Tchétchénie est accusée d'avoir indemnisé des familles de membres d'actions suicides du Hamas. Aucun élément n'a été rendu public mais la société a fait l'objet dans ce cadre d'un contrôle et a vu ses avoirs gelés en décembre 2001.

Quoiqu'il en soit, là encore, ce combat concerne essentiellement les organisations musulmanes ou pro-israéliennes et ne faisait pas partie des sujets de préoccupation de l'immense majorité des Américains, au moins jusqu'au 11 septembre.

Les attentats du 11 septembre ont révélé aux Américains une réalité qu'ils ne soupçonnaient pas : la présence sur leur sol d'une minorité de 7 millions d'habitants. La cause est interne à la société américaine, parce que l'Islam noir est avant tout perçu comme un mouvement social, parce que l'immigration a constitué un ensemble hétérogène de musulmans assez peu présent dans la vie publique et que la pratique religieuse aux Etats-Unis a tendance à provoquer l'ignorance. Simultanément, les Etats-Unis découvrent l'implantation d'une faible minorité islamiste agissante, d'où naît une inquiétude, voire pour certains une phobie. Les réactions de l'après 11 septembre n'ont fait qu'entretenir le doute sur la confusion entre Musulmans et Islamistes.

---

<sup>12</sup> cité par André KASPI dans L'Islam aux Etats-Unis, Géopolitique N° 77, janvier-mars 2002

## DEUXIEME PARTIE :

### LES REACTIONS IMMEDIATES POST 11 SEPTEMBRE ET LE DOUTE ENTRETENU

« Ces événements ont divisé le Monde en deux camps, le camp des fidèles et le camp des infidèles. Tout Musulman doit se lever pour défendre sa religion », déclare Ben Laden un mois après le 11 septembre. La réaction extérieure américaine aux attentats a été largement commentée dans les pays musulmans. Qu'en est-il sur le plan intérieur ? Quel a été le traitement interne réservé immédiatement et donc presque instinctivement à cette minorité religieuse, fraîchement découverte, après les actes terroristes ?

En dépit de tentatives ultérieures de dissociation du terrorisme et de l'Islam, les réactions post 11 septembre ont entretenu un doute sur cette relation. En effet, la minorité interne a été oubliée dans l'idée de « croisade », elle a été insuffisamment défendue publiquement et elle a été l'objet de nombreuses épreuves quotidiennes.

#### 2.1) LA CROISADE : LA POLITIQUE ETRANGERE ET LA REPETITION DE L'HISTOIRE

L'immigration aux Etats-Unis, comme nous l'avons décrite dans la première partie, est un phénomène déterminant dans la vie de la société américaine. Cette étude permet non seulement de comprendre les problèmes de société, mais également la perception globale des problèmes extérieurs et donc de la politique étrangère.

C'est donc par ce biais qu'il est possible d'expliquer la rhétorique utilisée par le Président Bush, à travers la notion de « croisade », de « bataille contre le mal », au mépris des conséquences évidentes sur la population musulmane, qu'elle soit américaine ou étrangère.

Sans entrer dans le détail de la politique étrangère, ni retracer l'historique de la géopolitique américaine, il est cependant nécessaire de revenir sur quelques éléments essentiels. Il est possible de déduire de l'observation des campagnes électorales pour les élections présidentielles la primauté absolue de la politique intérieure sur la politique

étrangère. Cette situation ne s'applique pas uniquement à ce pays, mais a, aux Etats-Unis, un fondement assez différent.

Elle résulte tout d'abord de la difficulté à définir l'intérêt national, par définition supérieur à l'intérêt individuel. Ce problème est lié au mode de fonctionnement démocratique du pays ainsi qu'à l'héritage des pionniers de l'Amérique, dans leur combat de préservation des libertés individuelles. Cela rend par ailleurs plus facile l'action des groupes de pression.

D'autre part, les Américains avaient encore le sentiment d'habiter une île-continent jusqu'en 2001. A ce titre, ils s'estimaient séparés et donc protégés des problèmes permanents de sécurité des puissances européennes, réputées bellogènes.

Internationalisme, unilatéralisme, multilatéralisme, néo-isolationisme sont des expressions tour à tour utilisées pour décrire l'attitude américaine, de manière assez surprenante puisqu'elles sont diamétralement opposées. Elles traduisent cependant ce qui a été la succession des positions américaines dans l'Histoire. L'explication la plus simple consiste donc à évoquer que les intérêts américains priment sur tout. Elles traduisent surtout les difficultés de la politique extérieure américaine à adopter une position claire et peut parfois ressembler à l'étranger à de l'autisme.

Dès lors, l'isolationnisme s'expliquerait par le sentiment que tout désordre dans le monde, pour malheureux qu'il soit, ne relève pas nécessairement de l'intérêt américain et n'implique pas la responsabilité d'intervenir. Le corollaire de cette pensée majoritaire chez les citoyens américains est le refus de payer le prix du sang lorsque la perception de la menace contre la sécurité nationale n'est pas claire. Le président Roosevelt n'arrivera à convaincre son pays de s'engager dans la deuxième guerre mondiale qu'après l'attaque de Pearl Harbor, menée sur les forces américaines le 7 décembre 1941.

C'est donc certainement dans ce problème auquel toute administration américaine a été confrontée qu'il faut trouver l'origine des déclarations officielles après le 11 septembre et non pas dans un aveuglement impérialiste, qui voudrait que George W. Bush soit ainsi tombé dans le piège de la guerre civilisationnelle, tendu par les Islamistes. La rhétorique employée répond ainsi à un besoin de politique intérieure. Il s'agit bien d'un discours qui vise à assurer à la population une réaction mais surtout qui a pour but d'assurer une mobilisation et même à donner une légitimité à l'action future.

Pour s'en convaincre, il suffit de reprendre les déclarations immédiates après les attentats. Les journaux eux-mêmes qualifient l'attaque d'infamie, faisant référence par là au jour d'infamie qualifiant l'attaque de Pearl Harbour par les Japonais. Cette agression devient par là l'acte de profanation du sanctuaire américain, qui annihile la sécurité assurée par l'isolationnisme et rendue virtuelle par la mondialisation. Il s'agit désormais d'une lutte entre le bien et le mal et le Président dans son discours du 04 octobre 2001 précise qu'il ne s'agit pas d'un combat de la Chrétienté contre l'Islam. Si l'expression « our Nation under God » est utilisée, c'est parce qu'elle est présente dans le serment d'allégeance aux Etats-Unis d'Amérique. La mobilisation est nécessaire et réclamée dans le discours du 15 septembre. Elle est constatée rapidement. « Rien ne sera désormais plus comme avant. (Ni) aux Etats-Unis, (où) l'isolationnisme s'évanouit, le sentiment national se revigore et l'union sacrée triomphe... »<sup>13</sup>. Il reste donc à obtenir le soutien de la population pour une action qui va bien sûr demander un long effort et l'envoi de troupes américaines. Le plus simple est d'utiliser à nouveau une référence historique, même si celle-ci se révèle anachronique en l'absence de front identifié : la croisade et la liberté. Ces deux termes renvoient respectivement aux propos tenus par Eisenhower (« the Great Crusade ») puis par Roosevelt le 6 juin 1944 dans la lutte contre le nazisme. Pour l'effort de guerre, l'administration Bush pense ainsi obtenir le soutien inconditionnel et global de la population et des politiciens américains.

Les retombées internationales sont toutes autres. Sur le plan national, les autorités et même différentes communautés (chap 2.3, l'entente cordiale ?) ont tout fait pour dissiper ce qui officiellement ne constitue qu'une simple maladresse. Cependant un constat s'impose : dans l'imaginaire collectif américain et dans la conception générale de la politique américaine, la minorité musulmane était absente. En effet, peut-on imaginer l'utilisation d'une telle rhétorique en France, dans un pays où la sensibilité musulmane est connue et où des propos infiniment plus mesurés sont immédiatement l'objet de débats publics. Enfin, si demain des extrémistes juifs ou originaires de pays hispaniques venaient à commettre de tels actes, une telle maladresse serait-elle commise ? On peut penser que les propos tenus seraient plus pesés de part leur influence et une meilleure connaissance par les Américains de ces populations.

---

<sup>13</sup> A.Kaspi dans la revue de l'Histoire sur Internet ; [www.histoire.presse.fr/archives/harbor.asp](http://www.histoire.presse.fr/archives/harbor.asp)

## 2.2) L'ENTENTE CORDIALE ?

La tradition de considération publique des Musulmans par les plus hautes autorités de l'Etat remonte pourtant à Hillary Clinton, alors Première Dame des Etats-Unis. Les attentats du 11 septembre ont aussi été l'occasion pour certains de renouveler leur sympathie, ou au moins leur acceptation de cette religion méconnue.

Toutefois, ces invitations et les tentatives de discrimination entre Terrorisme et Musulmans ne constituent pas une entente cordiale parfaite. Elles ne sont que le témoignage d'actions particulières et non l'annonce officielle d'un traitement à égalité et d'une complète acceptation.

Une fois comprise la maladresse provoquée par l'annonce de la croisade et l'interprétation qui pouvait en être faite sur le plan intérieur comme extérieur, les autorités se sont empressées d'effectuer un certain nombre de gestes. Réelle sincérité ou simple calcul politique comme cela est parfois évoqué dans les médias, il n'appartient pas à l'auteur de cette étude de se prononcer ici. Mais force est de constater que les plus hautes autorités de l'Etat ont été mises à contribution pour « effacer » les paroles malheureuses. Ainsi les membres du gouvernement sont allés témoigner devant diverses organisations religieuses. Il y ont notamment rappelé l'engagement des troupes américaines au profit des populations musulmanes du Koweït et du Kosovo. Le Président lui-même s'est inscrit dans cette logique très rapidement à deux reprises : le 15 novembre, il adresse ses vœux à toute la communauté musulmane. 4 jours plus tard, il invite à dîner à l'occasion du ramadan les représentants de 53 nations musulmanes.

Ces témoignages sont d'ailleurs relayés dans les cérémonies consécutives aux attentats, dans lesquelles les dignitaires musulmans sont associés aux autres religieux lors des prières pour les morts. Cette présence est globalement bien rapportée par la presse, et ce dès le 11 septembre<sup>14</sup>. Certains responsables chrétiens volent au secours de l'Islam en assurant qu'il existe également un fondamentalisme protestant ainsi qu'un extrémisme juif. Sur les sites internet de part et d'autre, qui ont fait l'objet d'un nombre incalculable de consultations, on cherche à démontrer que l'antisémitisme va à l'encontre du Coran. On y défend l'idée que l'Islam n'est pas la source du terrorisme mais que ce dernier utilise la religion. On profite de l'occasion et du parallèle avec les attentats d'Oklahoma City pour rappeler que cet acte avait été commis par des Américains d'extrême droite.

---

<sup>14</sup> « Faith reunite to grieve, heal. Mosque holds a remembrance », Chicago Tribune, 11 septembre, p1.

Le témoignage le plus prononcé est peut-être l'accueil au centre islamique de Los Angeles d'une représentation de l'Eglise Evangéliste Méthodiste. Emmenée par un pasteur américain japonais de la 3<sup>ème</sup> génération, dont les parents ont été internés après Pearl Harbour, la délégation a rapporté ces échanges, notamment sur le site de cette congrégation en France et en Suisse. On y retrouve des références religieuses, attestant de la filiation entre les deux religions et d'un code commun de valeur avec les autres religions monothéistes. Le trésorier du centre a redéfini à ses visiteurs le mot « jihad », selon l'interprétation de la lutte contre l'oppression et l'injustice.

Toutefois, et avant d'étudier les épreuves qu'a vécu la communauté musulmane, il existe des signes qui montrent que cette entente cordiale n'est pas une réalité complète et définitive pour tous. Alors que les Etats-Unis, pour des intérêts de puissance, faisaient la distinction au Moyen-Orient entre Islamisme modéré et radical, les Américains découvrent avec l'attentat du World Trade Center, que le « mudjâhid » combattant pour la Liberté (Freedom Fighter) peut également être un terroriste fanatique<sup>15</sup>. Pourtant, Malika ZEGHAL, du centre d'Etudes Interdisciplinaires des Faits religieux du CNRS, estime que par les rapprochements, « l'Amérique semble occidentaliser son Islam Intérieur en l'unissant à ses autres religions »<sup>16</sup>.

Mais entre la volonté et les faits, il existe une distance que certains ne souhaitent pas franchir. En effet, en dépit de libertés individuelles sans cesse proclamées, les Etats-Unis possèdent une triste histoire de définition, voire de persécution d'un « ennemi intérieur »<sup>17</sup> (voir 3<sup>ème</sup> partie, lois sécuritaires). Hors, en septembre 2001, l'Amérique est comme il a été décrit dans le chapitre précédent à la recherche de l'Union Sacrée. Jusqu'à cette date les communautés noires et hispaniques sont l'objet des préoccupations concernant la criminalité intérieure et les « incivilités ». Dans un contexte où un enseignant a été renvoyé pour avoir refusé de saluer la « bannière étoilée » à son entrée dans l'établissement, ces deux communautés vont s'efforcer de donner au reste de la population, assimilée et WASP, des gages de loyauté. Un sondage de l'institut Gallup révèle que 71 % des Africains-Américains seraient pour la pratique du profiling (voir détails dans la 3<sup>ème</sup> partie) à l'encontre des Arabes et 64 % d'entre eux seraient favorables à une carte d'identité pour les Musulmans, dans un pays qui ne possède pas ce système. Ces démonstrations visent à montrer qu'ils sont

---

<sup>15</sup> Malika ZEGHAL, « les usages du savoir et de la violence : quelques réflexions autour du 11 septembre », n°1, janvier-mars 2002, PP 21-38.

<sup>16</sup> Malika ZEGHAL, Archives des sciences sociales des religions, 120, octobre-décembre 2002, 55-60

effectivement des Américains à part entière, au détriment des Musulmans ou des Arabes, qui demeurent de facto les seuls Américains à trait d'union (hyphen American<sup>18</sup>) et à ce titre toujours suspectés d'une double allégeance envers leurs pays d'origine.

Dans ce cadre, quel est le seul Américain qui serait le gage culturel et médiatique d'une acceptation à part entière de la population musulmane américaine ? Probablement l'auteur du « clash des civilisations », Samuel Huntington. Référence incontestable des débats d'idées, à la fois chez ses défenseurs et ses détracteurs, il est l'homme qui semble avoir décrit la situation du 11 septembre, dans l'après guerre froide. Dans une interview accordée au journal l'Express en 2001, après le déclenchement des opérations en Afghanistan, il défend contrairement aux idées reçues que le « clash » n'a pas encore eu lieu et que la crise n'oppose pas l'Islam aux autres civilisations. Il estime par ailleurs que le renversement de Saddam Hussein aurait certainement pour conséquence d'entrer dans cette logique. Il concède également les valeurs communes entre les religions et la possible cohabitation de l'Islam et de la démocratie.

Estimant que l'Islam américain va de plus en plus s'américaniser, il laisse cependant dans ses réponses aux questions planer un doute sur la bonne assimilation des immigrants musulmans, qui constitue à ses yeux seulement une possibilité et non pas une certitude ou un fait avéré.

Huntington est symptomatique des réactions publiques des Américains. Pour eux, il est évident qu'Islam et terrorisme ne sont pas vraiment des synonymes. Mais dans le même temps, on constate que les auteurs des attentats étaient tous des Musulmans bien implantés aux Etats-Unis. Cette religion, mal connue, qui occupe donc une place à part dans la société américaine, ne fait donc pas véritablement partie de la culture américaine. Sa présence dans sa forme actuelle, c'est-à-dire non sécularisée ou américanisée, n'est pas forcément compatible avec les valeurs fondatrices du pays pour la majorité des habitants.

### 2.3) LA COMMUNAUTE MUSULMANE A L'EPREUVE

Un sondage réalisé le 26 septembre 2001 par l'institut Zogby International, pour le compte de l'Arab American Institute, indique que 85 % des Américains se sentaient

---

<sup>17</sup> Ayse CEHAN, Revue Cultures et conflits : construire l'ennemi intérieur, Paris, L'Harmattan, automne 2001

<sup>18</sup> Denis Lacorne, la crise de l'identité américaine, Fayard, 1997.

préoccupés par le sort des citoyens d'origine arabe et 83 % par le sort des citoyens de confession musulmane.

La communauté musulmane traverse actuellement des difficultés qui sont le résultat de tous les facteurs mis bout à bout, que nous venons de décrire dans les précédents chapitres. Ce chapitre n'a pour but que de dresser un portrait de l'épreuve qu'elle traverse, avant de montrer en quoi les sources de pouvoir érigent une menace et de laisser imaginer une situation qui placerait la communauté musulmane dans une situation aussi inconfortable que la communauté japonaise au lendemain de Pearl Harbour.

Pour Jean-Bernard Cadier, journaliste au Point, il n'y a eu officiellement qu'un seul meurtre raciste avéré en 12 mois après le 11 septembre. Celui-ci s'est déroulé dans l'Arizona. Mais tous les témoignages concordent : pour la communauté musulmane, le malaise est plus profond et persiste. « Je ne sais pas si je suis Américain ou non. Je ne sais pas si je suis accepté ou non », déclarait un habitant du Michigan, issu de l'immigration syro-libano-palestinienne. A ce titre, il est pourtant Américain de la 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> génération et faisait partie d'une immigration théoriquement parfaitement assimilée (cf chapitre 1.2).

Les signes d'appartenance disparaissent souvent : selon Hussein Ibich, président du Comité Arabo-américain contre la discrimination, plusieurs jeunes « ont rasé leur barbe, d'autres ont préféré quitter leur habit traditionnel pour se fondre dans la masse, beaucoup tentent de ne pas se faire remarquer. » A l'opposé, Emily Wax constate, dans le Washington Post du 19 mai 2002, que le nombre de femmes portant le foulard a augmenté, en particulier dans les établissements d'enseignement. Ce sont des jeunes filles qui ont des mères qui ne le portent pas. Pour certaines, il s'agit d'un soutien à la cause palestinienne, mais le plus souvent d'un réflexe identitaire qui vise à montrer leur fierté d'être musulmane. Cette situation contraste avec les déclarations des femmes voilées du Michigan qui n'osent plus sortir pour faire leurs courses.

Les chiffres avancés par les organismes représentatifs musulmans ou arabes diffèrent fondamentalement des annonces officielles, où l'on se veut rassurant. Selon Hussein Ibich ; les universités ont fait état du retour dans leur pays de dizaines d'étudiants. En un mois après les attentats, 4 meurtres à caractère raciste auraient été perpétrés : un copte d'origine égyptienne à Los Angeles, un Indien sikh en Arizona, un Pakistanais au Texas et un Yéménite dans le Michigan. Pour Khaled Iqbal, responsable au CAIR, la persécution va bien au delà. 785 incidents ont été signalés allant du harcèlement sur les lieux de travail, les écoles, les

aéroports jusqu'aux menaces d'agression. 350 actes violents ont été constatés, dont 100 feraient l'objet d'une enquête du FBI.

Avant le déclenchement des hostilités en Afghanistan, Hussein Ibich déclarait : « Je ne pense pas que la situation s'améliore et je ne vois aucune tendance dans cette direction ». Le problème le plus grave à long terme réside peut-être pour les Etats-Unis dans le sentiment profond chez les simples pratiquants musulmans. Un avocat, américain et n'ayant jamais séjourné à l'étranger dans son pays d'origine, témoignait<sup>19</sup> d'une sensation d'humiliation et de statut de paria. Il estimait enfin que la communauté musulmane avait perdu durablement sa confiance dans le reste de la population et surtout dans le système (législatif et judiciaire) américain.

Alors que régnait naturellement une certaine inquiétude dans la découverte de cette population le 11 septembre, les réactions qui ont suivi n'ont fait dans l'ensemble que renforcer l'idée d'un statut à part de la religion musulmane. En dépit de tentatives d'explication de la part des pouvoirs publics, de rapprochement de la part des dignitaires religieux, la communauté musulmane subit une véritable épreuve depuis les attentats comme en témoignent les actes perpétrés.

---

<sup>19</sup> Reportage intitulé : la guerre secrète contre Al Qaida, la chasse aux cellules dormantes, diffusé le 03 mars 2004 sur ARTE

# TROISIEME PARTIE :

## LES SOURCES DE POUVOIR

### A L'ORIGINE DE L'IDEE DE LA MENACE

Bien que certains trouvent les racines de l'islamophobie américaine dans la révolution iranienne et la prise d'otages à l'ambassade de Téhéran, l'édification de la menace semble postérieure à la fin de la guerre froide. Fawaz Gerges<sup>20</sup> estime pour sa part que les Etats-Unis ont plus été préoccupés par l'Iran en tant que puissance anti-américaine que par l'Islamisme politique et son devenir. L'Universitaire Jeffrey Kaplan faisait également remarquer que le niveau de menace présenté par les mouvements religieux était perçu comme faible aux Etats-Unis jusqu'à l'affaire de la secte de Waco en 1993.

Depuis, de nombreux milieux ont su se servir du développement du fondamentalisme religieux dans le monde afin de servir leurs intérêts, en particulier sur le sol américain.

En effet, intellectuels, religieux, agences gouvernementales et pouvoir exécutif ont ici chacun un intérêt propre, qui va de la simple logique d'influence à celle d'attribution des crédits, en passant par celle de détention de pouvoirs étendus.

#### 3.1) LES MILIEUX D'INFLUENCE A L'ORIGINE DU CONCEPT DE MENACE

Les groupes de réflexion (think-tank), comme les groupes de pression jouent un rôle indéniable dans la politique américaine. Ils s'inscrivent dans une logique d'affirmation de puissance, que ce soit en politique étrangère ou intérieure. Il suffit pour s'en convaincre de lire les études liées aux mécanismes de prise de décision<sup>21</sup>.

Ces groupes de réflexion sont dans l'ensemble assez divers : ils sont d'ordre privé ou semi-privé, dans le sens où ils existent également, pour certains, grâce à un financement public partiel. Les questions qu'ils traitent sont également assez variées. Une description ne présenterait qu'un intérêt limité. On peut simplement citer par exemple le « Center for Security Policy », qui rassemble un nombre important de ceux que l'on nomme les « faucons » états-uniens. Ce groupe dénonçait publiquement en février 2003 la collusion entre

---

<sup>20</sup> Gerges Fawaz, *America and political Islam, clash of culture or clash of interest ?* Cambridge University Press, 1999, 282 p

<sup>21</sup> travaux réalisés au CID dans le cadre du séminaire sur les Etats-Unis, directeur Mme Denise ARTHAUD

certains groupes musulmans et les activistes gauchistes, qui hier défendaient le régime nord-coréen ou les « tueurs de flics » sur le sol américain.

Il est plus intéressant de caractériser les courants qui irriguent la pensée de ces groupes : ils sont d'ordre intellectuel et religieux. Il existe ainsi deux écoles parmi les intellectuels, les universitaires et ceux que l'on nomme les faiseurs d'opinion (dont les médias)<sup>22</sup>. La première, minoritaire, est appelée « accomodationist ». Elle regroupe des intellectuels comme John Esposito et défend l'idée d'un Islam pluriel et ambigu et pense que les Islamistes peuvent jouer un rôle dans la modernisation de leurs sociétés. La seconde, appelée « confrontationalist » est l'école dominante. Elle rejette l'Islam politique en bloc comme un ennemi et une menace. On y trouve les noms de Martin Kramer, Judith Miller et Daniel Pipes. Ce dernier est notamment connu pour son soutien à la politique israélienne. Pour les Musulmans, il serait, par ses articles, à l'origine des enquêtes effectuées sur la Holly Land Foundation (voir chapitre 1.3). S'il concède lui-même que le nombre de militants islamistes est extrêmement faible en pourcentage de la population musulmane, il estime néanmoins que cette communauté est à part. Dans différents articles (dont certains repris par le Jerusalem Post), sorte de lettres ouvertes au président, il décrit une situation complexe et pour laquelle il convient de s'inquiéter. Il met en avant l'idée d'un courant musulman important s'appuyant sur la haine des Etats-Unis et dont l'objectif final est l'instauration de la Charia sur le sol américain. Il cite ainsi pêle-mêle les déclarations de responsables religieux, d'universitaires ou de simples notables ayant effectivement pour but l'instauration de la loi coranique ou en fait plus simplement une volonté d'implication active des Musulmans dans la politique américaine. Dans le climat de tension que nous avons décrit, comment un américain intériorise-t-il, en octobre 2001, la reprise de déclarations d'un groupe à une convention de l'Alliance Américano-Musulmane, qui annonce qu'« en 2020, nous devrions avoir un président des Etats-Unis musulman » ? Daniel Pipes en conclut que, désormais, l'ordre existant doit être défendu.

La deuxième source d'idées des groupes de réflexion provient des courants religieux et en particulier de l'Eglise Evangéliste, dont Georges Bush lui-même semble être très proche. Le mouvement revendique aujourd'hui plus de 35 millions d'adeptes et a tenté des rapprochements assez infructueux avec d'autres courants, notamment catholiques, dans son combat pour les valeurs morales. Après la pornographie, l'avortement et le droit de grève,

l'Islam est devenu le nouveau cheval de bataille des télévangélistes. Au premier rang d'entre eux se situe Pat Robertson, pasteur propriétaire d'un empire médiatique et qui diffuse radio et télévision dans tous les Etats de l'Union. Dans son émission quotidienne sur le câble, accessible à 60 millions de téléspectateurs, il développe une campagne que l'on peut qualifier d'haineuse contre les Musulmans<sup>23</sup> : «les Juifs d'Amérique se réveillent (...) et lisent ce que les Musulmans disent d'eux, ils sont pire que les nazis » ; « ces gens là veulent détruire les Juifs, c'est dit dans le Coran ». Harry Jimch, de l'Observatoire des droits de l'homme, constate que le Président a spécifiquement condamné le discours du Pasteur, ce qui n'a pas empêché ce dernier de comparer le Coran à « Mein Kampf » par la suite. Il a également continué à recevoir des hommes politiques comme Paul Volvovitz, N°2 du Pentagone et ennemi juré de Colin Powell, durant la campagne de légitimation de l'intervention américaine en Irak.

Pour les organisations musulmanes, mais également pour les associations des droits de l'homme, cette atmosphère haineuse entretenue par les groupes de pression contribue aux agressions constatées aux Etats-Unis. La réaction immédiate des Américains après les attentats n'a rien de surprenant pour André Kaspi. En revanche, il semble encore plus inquiétant pour l'avenir de constater que le 11 septembre a donné une légitimité certaine aux courants que nous venons de décrire. Pour une part croissante de la population américaine et à l'opposé des services de renseignement, dont on constate publiquement les manques, ils ont eu une vision prophétique dès le milieu des années 90 en caractérisant la menace pour le XXIème siècle. Dans ce cadre, il n'est pas fait de distinction entre ennemi de l'extérieur et ennemi de l'intérieur.

### 3.2) LES AGENCES ET LA COURSE A LA MENACE

Un reportage, diffusé sur la chaîne ARTE<sup>24</sup> le 02 mars 2004, met en avant le rôle joué par le FBI (Federal Bureau of Investigation) dans la lutte antiterroriste aux Etats-Unis depuis le 11 septembre. Cette agence, critiquée au lendemain des attentats, met ainsi en valeur la menace intérieure issue des cellules dormantes mais aussi son efficacité retrouvée, qui semble

---

<sup>22</sup> Maria do Céu Pinto, Political Islam and the United States, A study of US Policy towards Islamists movements in the Middle East, Ithaca Press, 1999, 340 p

<sup>23</sup> campagne rapportée en France par RTL en novembre 2002 et faisant l'objet d'un article de Thomas Legrand sur le site internet de la radio.

<sup>24</sup> La guerre secrète contre Al Qaida, la chasse aux cellules dormantes.

s'entendre désormais à des actions hors du territoire national. Toutefois, il n'est à aucun moment fait allusion aux autres agences, alors qu'elles se livrent à une concurrence quotidienne dans ce domaine.

Les acteurs de la sécurité tirent en fait leur légitimité des actions entreprises ou à entreprendre, et donc en définitive de l'existence d'un ennemi et de la menace qu'il fait peser.

En effet, chaque organisme cherche à faire prévaloir sa propre définition du terrorisme afin d'obtenir le statut d'agence prédominante et par conséquent les crédits correspondants<sup>25</sup>.

Plus de 40 ministères, agences, services et bureaux participent aujourd'hui à la réponse qui doit être faite à la menace terroriste. Cette diversité est surtout due à l'absence de définition commune du mot terrorisme et a donc un impact sur l'objectif de la lutte que s'est fixée l'administration américaine depuis les années 70.

Le département d'Etat ou ministère des Affaires Etrangères insiste sur le caractère politique de la problématique. Le FBI se réfère à un autre code qui met en avant également des motivations sociales, mais surtout élargit le spectre des cibles aux gouvernements, aux citoyens ainsi qu'aux biens publics et privés. Le ministère de la Défense élargit la notion aux buts idéologiques et religieux mais surtout qualifie les actes de violence de manière assez large, afin d'être en charge de la sécurité de ses propres hommes à l'étranger. Enfin, la CIA (Central Intelligence Agency) semble avoir récemment adopté la définition du ministère des Affaires Etrangères.

Sans entrer dans le détail fastidieux et délicat de ces définitions et des organismes (on peut également citer le Ministère des Finances, chargé de la surveillance des flux et responsable du « secret service <sup>26</sup>»), on constate immédiatement qu'il n'y a pas d'approche politique cohérente en amont, mais une superposition d'approches, par les différents acteurs eux-mêmes, pour fournir une réponse. Afin de remédier à cet inconvénient dans les années 80, a été créé le statut de « Lead Agency », que l'on pourrait traduire par agence « dirigeante » ou plus exactement « prépondérante ». L'organisme désigné a ainsi la capacité de coordination mais surtout pilote le groupe de travail intergouvernemental et détermine l'agenda. Il a le pouvoir d'accepter ou de refuser les propositions des autres. En ce sens, le simple choix de l'agence est déjà une orientation en soi de la lutte anti-terroriste qui sera déterminée au Conseil National de Sécurité, au détriment d'un traitement global de la problématique

---

<sup>25</sup> Ce chapitre reprend la thèse développée par Philippe Bonditti dans son DEA, L'anti-terrorisme aux Etats-Unis, septembre 2001, IEP de Paris et résumé dans la revue « Conflits et culture ».

<sup>26</sup> organisme chargé de la protection du Président et des hauts responsables à l'étranger

terroriste<sup>27</sup>. Il valide donc le type et l'intensité de la menace présentés par l'agence en question.

Dans les années 80, suite à la période iranienne, ce statut est confié au ministère des Affaires Etrangères. Mais avec la distinction dans les années 90 entre terrorisme « indigène » et « international », le FBI se voit également attribuer des compétences élargies. Depuis, c'est le Conseil National de Sécurité qui, dans l'urgence active le statut de Lead Agency pour la conduite des opérations (le FBI a été nommé à ce titre pour les Jeux Olympiques de Los Angeles en 1984). Via l'Homeland Security Council, le ministère de la Défense a pris pied dans la lutte anti-terroriste. Il en résulte une impossibilité de coordination, mise en cause dans les attentats du 11 septembre. La création, le 08 octobre 2001, de l'Office of Homeland Security (OHS) est un nouvel avatar d'une logique bureaucratique de gestion des problèmes. Elle n'a fait qu'ajouter un organisme, sensé être chargé de la sécurité globale du territoire, alors que son directeur n'a aucune autorité opérationnelle.

Une fois établie la problématique du terrorisme et les difficultés structurelles de traitement, il convient de regarder les implications directes sur le thème de la menace intérieure. De manière très claire, celui qui réussit à rendre légitime son approche obtient une part prépondérante dans l'architecture de sécurité et surtout les crédits correspondants. Car les budgets en jeu sont énormes. Il suffit pour s'en convaincre d'en regarder l'évolution. L'implication du FBI dans le terrorisme a eu pour conséquence la création entre 1990 et 1996 de 500 postes pour ce seul domaine. Alors que cette agence avait mis l'effort sur la « cybermenace », la cellule concernée par ce domaine est renforcée de 60 personnes en 1998 et son budget augmenté de 6 millions de dollars. Le budget global pour la lutte antiterroriste au FBI a doublé entre 1995 et 1998 et s'élevait à 580 millions de dollars<sup>28</sup>. Le budget national était de 11 milliards de dollars à cette date, auquel il faudrait ajouter une part des crédits du ministère de la Défense.

Alors que la CIA avait été la première agence à produire un rapport sur le terrorisme, toutes ont aujourd'hui compris l'intérêt d'un tel document, dans un pays où le budget n'est pas voté de manière globale comme en France, mais ligne par ligne, sous un véritable contrôle parlementaire. Chaque agence se présente donc avec sa propre vision du terrorisme et prétend

---

<sup>27</sup> Combating Terrorism, rapport du General Accounting Office (GAO), mars 2001, qui recommande la direction et le développement d'une stratégie nationale par une seule Agence.

<sup>28</sup> Rapport du GAO, GAO-GGD-99-7 de novembre 1998

évidemment posséder le savoir utile à son règlement, dans un environnement de compétition. Chacune a des intérêts propres très concrets à exagérer les périls qui menacent les citoyens américains et participe donc indirectement à une surévaluation de la menace, en particulier sur le plan intérieur.

Le reportage sur ARTE est à ce titre un bon exemple de l'impact psychologique que représente un tel discours. D'une manière très concrète, le responsable du FBI du bureau de BUFFALO montre comment l'agence, qui avait débuté son enquête en juin 2001, a réussi à identifier les membres de 4 cellules dormantes après le 11 septembre. Leur implication, leur passage dans les camps d'entraînement en Afghanistan sont indéniables. Ils auraient pu être des terroristes ou au moins fournir un soutien logistique pour un groupe extérieur. L'un d'entre eux<sup>29</sup>, américain, a d'ailleurs trouvé la mort depuis auprès d'un banquier d'Al Qaida, dans une action effectuée par les forces américaines au Yémen<sup>30</sup>.

Le téléspectateur retient avant tout de ce sujet le nombre et la nature des cibles potentielles à proximité géographique de ces cellules, comme le barrage sur les chutes du Niagara. Le journaliste s'attache certes à montrer le peu de soutien aux thèses islamistes dans les différentes communautés musulmanes aux alentours. Mais il est évident que ce qui reste à l'esprit, c'est la carte des Etats-Unis constellée de sites illustrant les liens potentiels, sur fond de musique inquiétant et d'images infra-rouges. Ce type d'information, qui justifie l'action du FBI, laisse in fine planer un doute. Il contribue indirectement à une perception de la menace qui devient inconsciemment supérieure à ce qu'est certainement la réalité.

### 3.3) L'OFFICIALISATION DE LA MENACE INTERIEURE

L'association entre immigré et terrorisme n'est pas neuve. La première loi fut adoptée en 1798 pour faire face aux idées de la Révolution française. D'autres ont suivi en 1872, 1904 et 1924 afin de limiter les flux d'agents « subversifs ». En 1950, l'ennemi est intérieur, mais il est avant tout politique. En quoi donc, le « Patriot Act<sup>31</sup> » constitue-t-il un changement important, comme le déclarent les organisations des droits de l'homme ?

Les dispositions prises par le gouvernement officialisent le passage de la surveillance des frontières à celles des personnes et donc par là l'existence d'une menace intérieure.

---

<sup>29</sup> Les autres ont été condamnés depuis à 10 ans de détention pour relation avec une entreprise terroriste.

<sup>30</sup> Les deux islamistes auraient été tués après autorisation présidentielle à la CIA par un drone Predator équipé de missiles Hellfire. Le responsable se refuse à confirmer ou infirmer ce fait dans les questions du journaliste.

<sup>31</sup> Provide Appropriate Tools Required to Intercept and Obstruct Terrorism Act

La mise œuvre de mesures de sécurité après les attentats est naturelle, indispensable et pourrait ne constituer qu'un prolongement de la législation américaine. Son application quotidienne institutionnalise cependant l'existence d'une menace intérieure considérable, durable et qui justifie éventuellement l'existence de mesures d'exception.

Hormis les références historiques déjà citées en introduction, l'USA Act<sup>32</sup> (connu sous le nom de Patriot Act en dépit d'un changement de dénomination par le Sénat), voté après le 11 septembre, s'inscrit dans la suite logique de dispositions prises par le Président Clinton. La loi 104-132 date effectivement de 1996 et devait constituer une réponse à une menace née dans l'attentat du World Trade Center en 1993. Cette loi s'attaque au financement et aux appuis matériels d'organisations terroristes par des mouvements situés sur le sol américain. Elle augmente les contraintes de sécurité sur l'aviation qui sont étendues aux vols de compagnies étrangères à destination du sol américain. Elle prévoit l'exclusion possible de personnes disposant de visas. Enfin, elle crée surtout une nouvelle catégorie de personnes à risque, les étudiants étrangers, préconisant une vigilance plus importante dans l'obtention des visas ainsi que la constitution d'une base de donnée. Dans la pratique, cette loi aura peu d'effets, notamment pour des raisons budgétaires. Dans le détail, on constate également que l'inefficacité résulte de luttes d'influence entre les différentes agences ( dont le Border Patrol, l'INS et le ministère des Affaires Etrangères), peu enclins à partager les fichiers ou les informations.

Avec le 11 septembre, le territoire n'est plus « l'île sanctuarisée ». Les américains constatent la porosité de leurs frontières terrestres, en particulier celle avec le Canada, où officiaient pour la Border Patrol uniquement 350 agents, contre près de 10 000 à la frontière mexicaine. Enfin, la manière dont les terroristes ont opéré montre que certaines cellules sont déjà implantées et qu'il ne s'agit plus seulement d'en interdire l'entrée. En dépit d'une législation existante, il s'agit pour l'administration Bush de montrer aux Américains que tout va être fait pour leur assurer à nouveau une sécurité intérieure.

La réponse est double : institutionnelle et législative. Constatant que la création de l'OHS (voir chapitre 32) était sans effet, le Président a repris l'initiative sur le front intérieur en juin 2002 en annonçant la création d'un ministère de la Sécurité Intérieure, regroupant plus de 40 agences, 169 000 fonctionnaires avec un budget de 34 milliards de dollars. S'il est

---

<sup>32</sup> Uniting and Strengthening America Act

encore trop tôt pour en évaluer les résultats, il est possible de constater l'absence du FBI, de la CIA et de la NSA (chargée des écoute) du ministère et d'imaginer de nouveaux dysfonctionnements. La seule réponse viable était donc pour les Américains l'application du Patriot Act puisqu'ils étaient prêts à renoncer à la liberté pour obtenir la sécurité. Début 2002, l'insitut Gallup révélait que 47 % d'entre eux soutenaient ces mesures, même si elles violaient les libertés. C'est dans ce climat qu'il convient de regarder quelques dispositions de la loi<sup>33</sup>.

Dorénavant, les étrangers suspectés de terrorisme pourront être « gardés à vue » pendant 7 jours sans l'autorisation du juge et cette période pourra être étendue à 6 mois. Les pouvoirs de surveillance de la police et des procureurs sont étendus dans le domaine du courrier électronique (obtention des identités). Enfin, la section 215 de ce document de 342 pages permet au FBI « d'ordonner à toute organisation ou à toute personne, y compris les bibliothèques, les hôpitaux ou les entreprises de lui communiquer des dossiers personnels et des informations sur n'importe qui, en indiquant simplement que ces éléments sont "recherchés" dans le cadre d'une enquête concernant le terrorisme<sup>34</sup>».

La mise en œuvre de ces dispositions prend évidemment très rapidement une tournure discriminatoire. La protection constitutionnelle, dont sont sensés bénéficier tous les Américains n'est plus valable pour tous. La technique, dite du « profiling » (étude fondée sur l'apparence, la manière de parler, le comportement, les traits du visage) a généralement pour conséquence une appréciation à partir de critères ethniques et raciaux et place les Arabo-Musulmans dans la situation de suspects permanents. Pour les responsables musulmans, il suffit désormais d'un comportement nerveux, d'une transpiration excessive et d'un mauvais anglais pour identifier une personne à risques. Les organismes en charge de la sécurité s'appuient sur un vide juridique en l'absence d'avis de la Cour Suprême et il est communément admis que cette technique soit utilisée comme méthode de prévention, jusqu'à ce que le suspect prouve son innocence.

Dans le prolongement de cette dynamique, John Ashcroft, Attorney General (ministre de la Justice) et directeur du FBI a obtenu « l'interview volontaire » de 5 000 personnes. Ces personnes âgées de 18 à 44 ans sont entrées sur le territoire après le 1<sup>er</sup> janvier 2000. Ils sont « invités » à prendre contact avec la police locale, qui en quelques questions essaie de détecter

---

<sup>33</sup> texte voté au Sénat (96 pour, 1 contre, 3 abstentions) puis à la chambre des Représentants (339 pour, 79 contre) en octobre 2001

<sup>34</sup> résumé de la section, cité par le correspondant de Washington dans Le Monde, édition du 10 septembre 2003

une activité suspecte. Seul l'Etat de l'Orégon a refusé de coopérer. Le ministre souhaitait élargir cette mesure à 3 000 autres personnes. Cet homme, à l'origine du Patriot Act, fils de pasteur pentecôtiste et très pratiquant est devenu la cible des organisations musulmane qui réclament sa démission depuis une déclaration en 2001 : «les hommes n'ont d'autre roi que Jésus ». Pour Imad Hamad, directeur régional du comité arabe américain, « ils ont réussi à institutionnaliser la discrimination ».

En complément des actes perpétrés à l'encontre des membres de la communauté (voir 2<sup>ème</sup> partie), les organisations musulmanes dénonçaient la détention d'une centaine de personnes sans justification, un an après le 11 septembre. Parmi eux se trouve un universitaire, suspecté de liens avec les Islamistes palestiniens , Sami Al-Arian. John Ashcroft s'était publiquement satisfait de son arrestation. Il est maintenu à l'isolement, avec pour seul lien avec l'extérieur un quart d'heure de communication par mois. La préparation de son procès pourrait prendre un an.

Le problème de la communauté musulmane est également de savoir jusqu'où peut s'étendre la lutte anti-terroriste en ce qui les concerne, ce que le porte-parole du Président Bush appelle « une société mobilisée pour la guerre ». Le concept de « Homeland security » n'est pas nouveau. Le terme n'appartient pourtant pas au dictionnaire militaire du ministère de la Défense et ne constitue pas une mission clairement définie. Comme dans de nombreux pays, il comprend la défense des populations civiles ainsi que la protection des infrastructures vitales et stratégiques. Mais une organisation inquiète actuellement les organisations des droits de l'homme : la FEMA, agence fédérale de gestion des crises, dont les prérogatives datant de l'époque Reagan ont été réactivées, sous la direction du ministère de la Sécurité Intérieure. Cette agence est connue pour son rôle en cas de catastrophe naturelle. Mais suite aux auditions dans l'affaire de « l'Irangate », les Américains ont découvert qu'elle pouvait agir dans le cas d'une loi martiale décrétée. Le Miami Herald<sup>35</sup> indiquait le 05 juillet 2003 avoir eu accès à un plan de l'agence, inspiré directement des années 80. Ce dernier avait alors pour but de faire face à un soulèvement de la population noire américaine et de procéder à leur internement dans des camps. Ce plan aurait été validé lors d'un exercice avec le ministère de la Défense en 1984 (exercice REX 84 dont le thème visait à l'arrestation et la détention de radicaux étrangers). Par ailleurs, un organe de presse en ligne conservateur, NewsMax.com,

---

<sup>35</sup> cité dans un article du journal L'Humanité, rubrique International, édition du 26 août 2002

rapportait les efforts de la FEMA pour construire « de vastes cités temporaires pouvant accueillir des millions d'individus », destinées aux personnes fuyant les ravages d'armes de destruction massive. Ces préparatifs font écho aux inquiétudes de certaines organisations. Elles redoutent un internement possible, comme celui dont les Japonais ont été les victimes aux Etats-Unis pendant la Seconde Guerre Mondiale. Dans l'état de psychose dans lequel se trouve la communauté musulmane, la moindre action gouvernementale est de nature à susciter une véritable phobie, même sans preuve.

Arsenal répressif d'envergure, dérive autoritaire ou société démocratique qui tente de s'armer pour une guerre très particulière ? Selon que l'on se place du côté gouvernemental ou des organisations musulmanes, le point de vue bien évidemment diffère. Efficacité retrouvée des Agences grâce au Patriot Act ou résultats très faibles au regard des violations de la loi constitutionnelle et des discriminations constatées ? Aucun chiffre ou procès n'est à l'heure actuelle en mesure d'apporter une réponse. Une seule chose est sûre : le ministre de la Justice cristallise les ressentiments des Musulmans. La section 215 du Patriot Act est devenue inapplicable en raison d'un amendement voté le 22 juillet 2003, par 309 voix contre 118. En septembre 2003, selon l'Institut Gallup, 55 % des Américains estimait que le gouvernement avait respecté l'équilibre entre sécurité et liberté. Ils n'étaient en revanche plus que 29 % à approuver des dispositions qui enfreindraient les libertés.

## CONCLUSION

On entend souvent dire à propos du différent diplomatique sur l'intervention en Irak que certains pays, dont la France, n'avaient pas pris la mesure de ce que représentait le 11 septembre dans l'imaginaire collectif des Américains. Par analogie, il est possible à la fin de cette étude de dire que les Américains de leur côté n'avaient pas pris la mesure de l'importance de leur minorité musulmane avant le 11 septembre et des conséquences sur cette population des actes, mesures ou déclarations qui ont suivi les attentats.

Cette situation découle en grande partie de l'Histoire des Etats-Unis, du mode de fonctionnement de la société et de la politique de ce pays. En effet, bien que regroupant aujourd'hui 7 millions d'habitants, les Musulmans n'en représentent pas moins un ensemble hétérogène, diffus dans la vie quotidienne et en retrait de la vie publique en tant que religion. Tolérée jusqu'à l'indifférence en comparaison de l'influence des minorités ethniques, la communauté musulmane a suscité au mieux l'inquiétude, au pire la peur par la découverte en son sein d'une minorité d'Islamistes, dont certains sont liés aux attentats.

Ce sentiment a été entretenu dans les actions du gouvernement qui ont suivi les attentats, à la recherche d'un élan national pour la lutte contre le terrorisme. Si le terme de croisade est considéré officiellement comme une maladresse, il n'en constitue pas moins le signe de l'absence des Musulmans dans la conception de la politique américaine. Si certains responsables politiques ou religieux ont bien tenté d'obtenir une entente cordiale, le doute subsiste sur une parfaite assimilation et ils demeurent les derniers « Américains à trait d'union ». A ce titre, ils peuvent toujours être suspectés d'une double allégeance, comme le prouvent les nombreux actes perpétrés depuis deux ans à l'encontre de membres de la communauté.

L'existence d'une menace intérieure à grande échelle est confirmée non pas par l'arrestation de certains activistes, ultra minoritaires, mais par son officialisation par certains milieux aux Etats-Unis. Qu'ils soient faiseurs d'opinion, religieux, agences gouvernementales ou relevant de l'Administration, tous concourent à une surévaluation de cette menace, dans une logique d'extension de pouvoir, de légitimité ou d'obtention de budgets.

Aujourd'hui, une seule chose est sûre : les Etats-Unis ne pourront lutter efficacement contre le terrorisme intérieur qu'avec le concours des Musulmans eux-mêmes. Or, dans l'état de psychose dans lequel ils se trouvent désormais, ils déclarent avoir perdu leur confiance dans le système américain et rien n'est fait pour la restaurer à court terme. Il reste à espérer que cette situation n'engendre pas une radicalisation des croyants qui, cette fois, constituerait une menace qui ne se limiterait pas à quelques activistes.

## TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE : UN ISLAM, IGNORE, DESORMAIS SOURCE D'INQUIETUDE	3
1.1) LA COMMUNAUTE NOIRE ET L'ISLAM REVENDICATIF	3
L'immigration noire originelle	3
La Nation de l'Islam et la revendication sociale	4
Un Islam en marge de la communauté	5
1.2) L'IMMIGRATION, SOURCE D'HETEROGENEITE DANS LA COMMUNAUTE	5
L'islam du Moyen-Orient sécularisé	5
La vague d'immigration des années 60	6
Particularités de l'Islam américain, pratiques et perceptions	7
Représentation et position politique	8
1.3) LA RELIGIOSITE AMERICAINE ENGENDRE L'IGNORANCE	8
Rapport à la religion des Américains	8
Religion musulmane et vie publique	9
Existence des Islamistes	10
Réactions judiciaires	11
DEUXIEME PARTIE : LES REACTIONS IMMEDIATES POST 11 SEPTEMBRE ET LE DOUTE ENTRETENU	12
2.1) LA « CROISADE » : LA POLITIQUE ETRANGERE ET LA REPETITION DE L'HISTOIRE	12
Le problème de l'intérêt national	12
L'isolationnisme, tendance naturelle	13
La recherche de l'Union Sacrée	13
L'absence des Musulmans dans les décisions	14
2.2) L'ENTENTE CORDIALE ?	14
Effacer les conséquences de la «croisade »	15
Le rapprochement interconfessionnel	15
Les minorités et les gages de loyauté	16
Huntington entretient le doute	16
2.3) LA COMMUNAUTE MUSULMANE A L'EPREUVE	17

Signes ostentatoires	17
La persécution	18
Une perte de confiance	18

TROISIEME PARTIE : LES SOURCES DE POUVOIR A L'ORIGINE DE L'IDEE DE LA MENACE	19
3.1) LES MILIEUX D'INFLUENCE A L'ORIGINE DU CONCEPT DE MENACE	19
Les groupes de réflexion ou think-tank	19
Les courants intellectuels	20
Le courant religieux évangéliste	20
3.2) LES AGENCES ET LA COURSE A LA MENACE	21
Différentes approches du terrorisme	21
Le statut de Lead Agency	22
La course au budget surévalue la menace	23
3.3) L'OFFICIALISATION DE LA MENACE INTERIEURE	24
La loi 104-132 de 1996, première réponse au terrorisme	25
Le PATRIOT ACT et l'extension des pouvoirs	25
Le profiling	26
Le concept de homeland et la peur de l'internement	27

## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES

- HUNTINGTON Samuel P., Le choc des civilisations, Ed. Odile Jacob, 1997
- HAAS N. Richard, The Reluctant Sheriff, The United States after the Cold War, Council on Foreign Relations Books, 1997
- DEL VALLE Alexandre, Islamisme et Etats-Unis. Une alliance contre l'Europe, Ed. L'Age d'Homme, 2001
- CESARI Jocelyne, Faut il avoir peur de l'islam ?, « La bibliothèque du citoyen », 1997
- JAROS WX.N with NYE Joseph, The shadow of the past, learning from history in national security Decision making process, Oxford University press 1993.
- KEGLEY Charles W., Jr. Eugene R. Wittkopf, (ed.), The Domestic Sources of American Foreign Policy. Insights and Evidence, St. Martin's Press, New York, 1988
- KASPI A., les Américains : les Etats-Unis de 1607 à nos jours, Seuil, 1986
- GERGES Fawaz, America and political Islam, clash of culture or culture or clash of interest ?, Cambridge University Press, 1999
- DO CEU PINTO Maria, Political Islam and the United States, a study of US Policy towards Islamist movements in the Middle East, Ithaca Press, 1999

### TRAVAUX

- chef de bataillon PAU Stéphane, L'influence des minorités ethniques sur la politique étrangère des Etats-Unis, séminaire « Politique étrangère des Etats-Unis », CID, 2002
- chef d'escadron GAUFFENY Stéphane, Messianisme, isolationnisme et unilatéralisme de la politique étrangère américaine, séminaire « Les déterminants de la stratégie des Etats-Unis », CID, 2003
- BONDITI Philippe, L'anti-terrorisme aux Etats-Unis, DEA à l'IEP de Paris, septembre 2001

### PERIODIQUES

- NYE Joseph, Redefining the National Interest, Foreign Affairs, juillet/août 1999

- SALVAN Jean G., La culture politique et stratégie des Américains , Géopolitique N° 76, 2002
- DOMINIQUE David, Sécurité : L'après – New York , Presses de sciences PO, février 2002
- KASPI André, L'Islam aux Etats-Unis, Géopolitique N°77, janvier-mars 2002
- ZEGHAL Malika, Les usages du savoir et de la violence : quelques réflexions autour du 11 septembre, archives des sciences sociales des religions, CNRS, octobre-décembre 2002
- Dossier : Construire l'ennemi intérieur, revue Cultures et Conflits, L'harmattan, automne 2001
- Dossier : Un contexte sécuritaire global, revue Cultures et Conflits, L'harmattan, automne 2001

#### SOURCES INTERNET :

- Courrier international, [www.courrierinternational.com](http://www.courrierinternational.com)
- Revue électronique du département d'Etat, présentation de la communauté musulmane, [www.usinfo.state.gov](http://www.usinfo.state.gov)
- La revue de l'Histoire, [www.histoire.fr/archives/harbor.asp](http://www.histoire.fr/archives/harbor.asp)
- L'humanité, dossier sur la FEMA, [www.l'humanité.fr](http://www.l'humanité.fr)
- Nuit d'Orient, déclarations de Daniel Pipes, [www.nuit d'orient.com](http://www.nuit d'orient.com)

#### AUDIOVISUEL

Reportage « la guerre secrète contre Al-Qaida », diffusé le 02 mars 2004 sur ARTE